

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018**

### **COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE**

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 26 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le 20 mars 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Gaël TURBAN, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH (à partir du point N°3), M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN (à partir du point N°3), Mme Maria TUNG, Mme Caroline QUERON, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénauld BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI, Mme Arielle ATTIAS

#### **ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES :**

Mme Pascale TRIMBACH pouvoir donné à Mme Florence CROCHETON (jusqu'au point N°3)  
M. LE TYMEN pouvoir donné à M. le Maire (jusqu'au point N°3)  
M. Olivier DAMAS pouvoir donné à M. Jean Philippe DARNAULT  
M. Philippe IZRAELEWICZ pouvoir donné à M. Julien WEIL  
Mme Marianne VERON pouvoir donné à Mme Anne CARRESE  
Mme Lucile ROBINET pouvoir donné à M. Luc ALONSO

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Jean EROUKHMANOFF

#### **0. Minute de silence**

#### **0. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 février 2018**

Le Conseil Municipal a approuvé le procès-verbal du 07 février 2018, à l'unanimité des membres présents.

#### **1. Installation d'un nouveau Conseiller Municipal en remplacement de Jean BOKOBZA, Conseiller Municipal démissionnaire**

Conformément à l'article L 270 du Code Électoral, Mme Arielle ATTIAS a été installée dans les fonctions de Conseiller Municipal de Saint-Mandé lors de la séance du Conseil Municipal du 26 mars 2018.

## **2. Présentation du rapport pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Sur rapport de Madame QUERON, le Conseil Municipal a pris acte du rapport pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

## **3. Vote du Budget Primitif 2018 de la Ville**

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a adopté, à la majorité, le budget primitif 2018 de la commune comme suit :

**Contre : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

**Abstention : 4** M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS

**Pour : 27** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénauld BEJAOUI

## **4. Fixation du taux 2018 des trois taxes locales**

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la fixation des taux des trois taxes directes locales (taxe d'habitation : 22,93 %, foncier bâti : 18,80 %, foncier non bâti : 10,90 %) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (3,80 %) comme suit :

**Contre : 0**

**Abstention : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

**Pour : 31** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénauld BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS.

## **5. Fixation du taux 2018 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la fixation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (3,80 %) comme suit :

**Contre : 0**

**Abstention : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

**Pour : 31** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUJ, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS.

## **6. Recensement des marchés publics conclus en 2017**

Sur rapport de Mme CARRESE, le Conseil Municipal a pris acte de la liste des marchés conclus en 2017.

## **7. Approbation de la convention de reversement du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au territoire Paris Est Marne et Bois**

Sur rapport de M. MURGIA, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire à signer la convention de reversement du produit de la TEOM au territoire Paris Est Marne et Bois.

## **8. Approbation de l'avenant N°1 de prolongation de la concession des marchés d'approvisionnement situés avenue Galliéni (marché de la Tourelle) et Place de la Libération (marché de l'Alouette)**

Sur rapport de M. DANTI, le Conseil Municipal a autorisé, à la majorité, M. le Maire à signer l'avenant n°1 de prolongation avec le délégataire actuel, la société Dadoun Père et fils, afin d'assurer la continuité du service public et de permettre l'organisation d'une nouvelle mise en concurrence dans des conditions optimales comme suit :

**Contre : 0**

**Abstention : 7** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI, M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, Mme Arielle ATTIAS

**Pour : 27** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUJ

## **9. Modification du tableau des emplois de la Ville**

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des membres présents, les modifications du tableau des emplois de la Ville.

### **10. Approbation de la convention de partenariat et de suivi des ruches du programme national "Abeille sentinelle de l'environnement" avec l'UNAF**

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des membres présents, la convention de partenariat et de suivi des ruches du programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » avec l'UNAF pour une période de 3 ans (2018-2020) et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

### **11. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val-de-Marne au titre du fonds de soutien aux équipements de proximité pour le nouvel équipement socio-culturel de Saint Mandé sur le site de l'IGN**

Sur rapport de M. LE TYMEN, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des membres présents, la demande de subvention au titre du fonds départemental de soutien aux équipements de proximité et a autorisé Monsieur le Maire à signer les différents documents afférents à cette affaire.

### **12. Réactualisation des tarifs du Conservatoire Robert Lamoureux au 1<sup>er</sup> septembre 2018**

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la réactualisation des tarifs du Conservatoire Robert Lamoureux comme suit :

**Contre : 7** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI, M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, Mme Arielle ATTIAS

**Abstention : 0**

**Pour : 27** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOU

### **13. Réactualisation des tarifs des Ateliers Musiques Actuelles au 1<sup>er</sup> septembre 2018**

Sur rapport de M. GUIONET, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la réactualisation des tarifs des Ateliers musiques actuelles comme suit :

**Contre : 7** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI, M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, Mme Arielle ATTIAS

**Abstention : 0**

**Pour : 27** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane

MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOU

#### **14. Actualisation des tarifs des activités sportives et des tarifs de locations des équipements sportifs au 1<sup>er</sup> septembre 2018**

Sur rapport de Mme SEVESTRE, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité des membres présents, l'actualisation des tarifs des activités sportives et des tarifs de locations des équipements sportifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 comme suit :

**Contre : 0**

**Abstention : 4** M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, Mme Arielle ATTIAS

**Pour : 30** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOU, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

#### **14bis. Approbation de la convention de gestion provisoire de services et d'équipements entre la commune de Saint-Mandé et la Métropole du Grand Paris**

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des membres présents, la convention de gestion provisoire de services et d'équipements entre la Ville de Saint-Mandé et la métropole du Grand Paris, et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

#### **15. Décisions du maire en application de l'article L 2122.21 L 2122.22 L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Sur présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a pris acte de la liste des décisions.



**La séance est levée à 22h30**